Le 3 – 5 Octobre 2025

à St. Ingbert

武神館

BUJINKAN 武神館 Dōjō Ninpō Saar

Stage de Bujinkan

Thème : KASUMI NO HŌ - GYOKKO RYŪ KOSSHIJUTSU HAPPOUBIKEN, BO, TACHI ET TAIJUTSU

Enseignant : **Thomas Franzén**, Daishihan de la Suède
Marc Jahan, Daishihan de l'Allemagne

Langue : Anglais

Lieu : Bujinkan Dōjō Ninpō Saar
Am Güterbahnhof 6
66386 St. Ingbert

Frais: 2 jours 90€ / 1 jour 60€, paiement jusqu'au 01.09.2025
2 jours 100€ / 1 jour 70€, paiement après le 01.09.2025

Information de compte :
Marc Jahan – Bujinkan Dōjō Ninpō Saar
Deutsche Bank
IBAN: DE47 5907 0070 0401 3280 00
BIC: DEUTDEDB595

Training supplémentaire du vendredi 30€ (gratuit pour les participants du stage)

Horaires: **Vendredi, 03.10.2025**
19:00 – 21:00 heure training

Samedi, 04.10.2025
11:00 – 13:30 heure training
13:30 – 14:30 heure pause
14:30 – 17:00 heure training

Dimanche, 05.10.25
10:00 – 12:30 heure training
12:30 – 13:30 heure pause
13:30 – 16:00 heure training

Restauration : Restauration autonome

Hébergement : Possibilité de dormir au dojo (prévenir rapidement!)

Apporter: Gi, Indoortabi, soft Bō et soft Bōkken

Contact: **Bujinkan Dōjō Ninpō Saar**
Marc Jahan, Südendstr. 9
66386 St. Ingbert
0049 – 178 – 4578610
mjahan@ninpo-saar.de

Infos: **www.bujinkan-saarland.de**

BUJINKAN
武神館 Dōjō Ninpō Saar

Stage de Bujinkan

Enregistrement

Je participe au **Bujinkan Séminaire avec Thomas Franzén et Marc Jahan** le 3.-5. Octobre 2025 à St. Ingbert. Il est entendu que les frais de participation ne peuvent plus être retournés.

Nom : _____

Rue : _____

Lieu : _____

Tel. : _____

Date de naissance : _____

E-Mail : _____

Votre Dōjō : _____

☐ **2 jours** 90€ / ☐ **1 jour** 60€, paiement jusqu'au 01.09.2025
☐ **2 jours** 100€ / ☐ **1 jour** 70€, paiement après le 01.09.2025

☐ **Training supplémentaire** du vendredi 30€ (gratuit pour les participants du stage)

Je participe au repas du soir : ☐ oui / ☐ non

Contact reservation:

Bujinkan Dōjō Ninpō Saar
Marc Jahan
Südendstr.9
66386 St. Ingbert
0049 - 178 - 45 78 610
mjahan@ninpo-saar.de

Le participant déclare avec sa signature sur le contrat qu'il renonce dans le cas de blessures (aussi avec des conséquences tardives) a réclamer des dommages et intérêts ou semblable au Bujinkan Dôjô Ninpô Saar, a l'entraîneur, au directeur de pratique et à tout autre. Chacun est responsable pour sa responsabilité civile. Pour les vêtements en garde-robe ainsi que pour des objets de valeur apportés comme l'argent liquide, les chèques, des bijoux, etc., aucune responsabilité n'est prise en charge. Pour les dommages qui sont causés négligemment, l'auteur est responsable. Les données personnelles des participants sont utilisées exclusivement pour des buts d'administration internes et ne sont pas transmises à des tiers. Les participants se déclarent d'accord avec leur signature que pendant l'organisation, des enregistrements vidéo ou photo peuvent être utilisés éventuellement pour des articles de journaux et d'autres publications. **Après paiement des frais de participation, un remboursement n'est plus possible !**

Date:_____ **Signature:**_____
(Pour les mineurs, la signature de l'ayant droit est demandée)